



PRODUCTEUR

#### ENTREPRISE

**Nom entreprise : Groupe Coopératif SCAEL**

**Chiffres d'Affaires (2018)**  
: 704 millions d'euros

**Effectif (2017/18)** : 351

**Pays (siège social) :**  
France

**Site internet :**  
<https://www.groupe-scael.com>

**Contact : Jean-Sébastien Loyer**

02 37 20 30 40

scael@groupe-scael.com



## L'agriquartier OLIS, un nouveau concept du groupe SCAEL

### CONTEXTE

Le groupe SCAEL, coopérative céréalière de la Beauce comptant 1800 adhérents, disposait d'un site de stockage de céréales de huit hectares à Lucé, en périphérie de Chartres. Construit dans les années 1970, ce complexe est désormais peu utilisé par les agriculteurs, étant enclavé dans une zone résidentielle et donc peu accessible. Il coûte tout de même 600 000 € par an au groupe.

Afin de revaloriser ce site, la coopérative a décidé en 2017 d'en faire un agriquartier. Ce concept marie celui d'écoquartier avec l'agriculture. Une ferme urbaine réutilisant des bâtiments de stockage existants et un fablab agricole font notamment partie du projet.

### OBJECTIFS

- Mettre l'agriculture et les agriculteurs en valeur au cœur de la ville
- Revitaliser le site de stockage de céréales de Lucé en réutilisant le patrimoine bâti et en changeant sa vocation
- Lancer un nouveau modèle : l'agriquartier, s'inspirant du concept d'écoquartier
- Tester de nouvelles solutions en matière d'agriculture urbaine, de gestion de l'eau et d'énergie



### DÉMARCHE

Le groupe SCAEL souhaite reconvertir son site de Lucé en agriquartier, baptisé OLIS, concept unique en France. La réflexion a duré une dizaine d'années et impliqué divers partenaires, comme des architectes. Le cas des producteurs locaux de fruits et légumes, pouvant être en concurrence avec la ferme urbaine, a par exemple été étudié. La coopérative ne se chargera pas elle-même des investissements ni des travaux mais fournit le foncier et l'idée.

Dans ce projet, pouvant être mis en place en différentes étapes, une centaine d'habitations seront construites. Elles seront intégrées dans un véritable écoquartier, desservi par un système de navette électrique réutilisant la voie ferrée existante et donc sans circulation automobile. Des panneaux solaires seront installés sur les bâtiments, dont certains seront autonomes en énergie. La géothermie sera également mise à profit. L'eau de pluie sera par ailleurs récupérée, stockée dans des fosses puis utilisée pour irriguer les cultures hors sol.

Un point novateur est l'implantation d'un fablab, laboratoire d'expérimentation dédié aux coopérateurs, pour soutenir leurs projets de diversification en leur donnant accès à des machines de transformation des récoltes.

Des fruits et légumes seront produits en plein air sur 10 000 m<sup>2</sup>. De plus, des serres permettront des cultures maraîchères toute l'année, pouvant être vendues localement ou en région parisienne. L'agriculture biologique sera privilégiée.

L'aspect de connexion avec la population n'est pas oublié, avec la volonté d'accueillir des associations et des écoliers pour faire découvrir ce nouveau type d'agriculture. Des commerces de proximité seront créés ainsi qu'un restaurant panoramique au sommet du silo vertical de trente mètres.

OLIS pourrait être créé entre 2022 et 2027.

Pour en savoir plus

[https://twitter.com/Olis\\_Agriquart](https://twitter.com/Olis_Agriquart)

<https://fr.calameo.com/read/0022344983f55f5568637?authid=EphhbYXAhDog>

## FACTEUR(S) CLÉS DU SUCCÈS

- Mise en valeur maximale des éléments existants : bâtiments de stockage reconvertis en serre, silo vertical en restaurant...
- Implication de nombreux acteurs dans le projet, notamment le financement (30 à 40 millions d'euros) : banques, Région Centre-Val-de-Loire, Département, chambres consulaires

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Redynamisation d'un site de stockage sous-utilisé, peu pratique mais coûteux à entretenir</li><li>• Solution de diversification face à la concurrence céréalière des pays de l'Est vendant à bas prix</li><li>• Evitement de la destruction des bâtiments et des coûts de désamiantage associés</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place d'un nouveau modèle, liant agriculture et ville : l'agriquartier</li><li>• Création d'un circuit court avec la ferme urbaine</li><li>• Meilleure connaissance du milieu agricole par les citoyens via des activités pédagogiques</li><li>• Mise à disposition d'un fablab pour expérimenter en agro-alimentaire</li></ul>

*Ce document a été réalisé par les membres d'AgroParisTech Service Etudes*

